

JOURNÉES D'ÉTUDE 2024

**L'enquête, point de départ
pour de bonnes décisions et
une gestion du mandat réussie**

4/5 septembre 2024

Université de Fribourg (Miséricorde)

www.copma.ch/colloque24

La **Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA)** est une conférence intercantonale spécialisée de directeurs et directrices. Ses membres sont les cantons. La COPMA coordonne la coopération entre cantons, Confédération et organisations nationales. Elle organise des journées d'étude et d'autres événements, édite la Revue de la protection des mineurs et des adultes (RMA) ainsi que d'autres publications, relève des données statistiques nationales, élabore des rapports et des recommandations et elle coopère avec les organisations ayant des buts similaires aux siens.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COPMA
WERFTSTRASSE 1
CASE POSTALE
6002 LUCERNE
TÉLÉPHONE 041 367 48 48
COURRIEL : INFO@COPMA.CH
WWW.COPMA.CH

L'enquête, point de départ pour de bonnes décisions et une gestion du mandat réussie

Cette année, les Journées d'étude de la COPMA sont consacrées au thème de « l'enquête ». Quelque 450 spécialistes, issus de différentes disciplines et fonctions, sont attendus de toute la Suisse. L'enquête est une intrusion dans la vie privée qui doit être dûment justifiée et réfléchi sur le plan professionnel.

L'APEA est très libre d'organiser l'instruction comme elle l'entend. Elle peut procéder elle-même à l'enquête ou la confier à un organe externe (selon la région, les personnes chargées ensuite de la gestion des mandats). Près de la moitié des enquêtes peuvent être clôturées sans que l'autorité n'ait à ordonner de mesures. En cas de besoin de protection avéré, l'APEA ordonne une mesure « sur mesure » adaptée aux besoins individuels, qui doivent être déterminés à l'aide d'une enquête minutieuse. Dans le cadre de la gestion de leurs mandats, les curatrices et curateurs doivent évaluer une éventuelle mise en danger de la personne concernée. Une bonne enquête permet à l'APEA de prendre les bonnes décisions et aux curatrices et curateurs de bien exercer leur mandat.

L'après-midi du premier jour, 4 exposés interdisciplinaires mettront en lumière l'instruction : un premier aperçu des aspects juridiques et méthodologiques sera suivi d'une série de questions sur la protection des données : qui dit quoi à qui ? Au terme d'une réflexion sur la qualité des expertises psychiatriques, le dernier exposé portera un regard critique sur les modèles familiaux et la représentation des sexes qui impactent le travail d'enquête (et la gestion des mandats).

Le matin du deuxième jour, les participant-e-s approfondiront des thèmes spécifiques dans le cadre de 12 ateliers (notamment les enquêtes à l'étranger, les questions de mise en œuvre de l'OGPCT, les avantages/inconvénients des différents modèles, l'évaluation de la capacité de discernement, les erreurs d'appréciation, les possibilités et limites des expertises, l'implication des enfants et le rôle de la représentation de l'enfant).

Trois autres exposés seront proposés durant **l'après-midi du deuxième jour** : un aperçu de la jurisprudence du Tribunal fédéral, suivi de la présentation de deux modèles, respectivement autrichien et suisse, qui mettent l'accent sur les services d'assistance volontaires (comme alternatives aux curatelles). Les Journées d'étude se termineront par des témoignages de personnes concernées.

Le colloque national bilingue offre une plateforme de réseautage par-delà les frontières cantonales et disciplines spécialisées et permet d'examiner des questions centrales inhérentes à la protection de l'enfant et de l'adulte. Le lien direct avec la pratique quotidienne des participant-e-s occupe à ce titre une place prépondérante.

Nous espérons que ce programme suscitera votre intérêt et nous réjouissons de vous accueillir à Fribourg les 4 et 5 septembre prochains.

Mercredi 4 septembre 2024

- dès 12.45 Accueil des participant-e-s aux Journées (hall d'honneur)
- 13.30 **Bienvenue** Kathrin Schweizer, Présidente COPMA et
Introduction Diana Wider, Secrétaire générale COPMA
- 13.45 **Enquête – tout est clair ?!**
Daniel Rosch (allemand)
- 14.40 **Gestion des données personnelles dans le cadre de l'enquête**
Urs Vogel (allemand)
- 15.15 Pause
- 15.50 **Comment évaluer la qualité d'une expertise psychiatrique ?**
Philippe Delacrausaz (français)
- 16.25 **Modèles familiaux et représentation des sexes dans le contexte
des enquêtes sur la protection de l'enfant**
Margot Vogel Campanello (allemand)
- 17.00 **Apéritif / buffet léger**

- 19.30 **Dîner (inscription séparée)**
Restaurant de l'Hôtel de ville (www.restaurant-hotel-de-ville.ch)

Jeudi 5 septembre 2024

08.45 **Ateliers – 1^{er} tour** (français et allemand)

10.00 Pause

10.30 **Ateliers – 2^{ème} tour** (français et allemand)

11.45 Buffet

13.00 **L'enquête au sens de l'art. 446 CC du point de vue du Tribunal fédéral**
Sandra Wohlhauser (français)

13.35 **Responsabiliser au lieu d'une curatelle – un modèle bâlois**
Patrick Fassbind (allemand)

14.10 **Clearing Plus : aide à l'autodétermination – un modèle autrichien**
Martin Marlovits (allemand)

14.45 **Reportage audio avec des témoignages de personnes concernées**
www.medienkoffer.ch (allemand, avec sous-titres)

15.00 **Conclusion de l'observateur des Journées**
Linus Cantieni (allemand)

15.15 **Fin des Journées**

Animation des Journées
Diana Wider

Illustrations en direct
www.margritegger.ch



Les participant-e-s choisissent **deux ateliers** parmi les propositions suivantes :

- cinq ateliers en français : ateliers 1 – 5 (ateliers 4 et 5 avec traduction simultanée)
- onze ateliers en allemand : ateliers 2 – 12

1 **Enquête sociale par un-e curateur-trice professionnel-le**

Direction : Suzana Lukic (français)

Dans le canton de Neuchâtel, l'APEA peut confier à un-e curateur-trice professionnel-le le mandat de réaliser une enquête sociale. Après une brève présentation du système mis en place dans ce canton s'agissant des enquêtes sociales en faveur d'adultes, l'atelier sera axé sur des cas pratiques et permettra les échanges entre les participant-e-s.

2 **Les enquêtes sur la protection de l'enfant dans un contexte transnational**

Direction : Albert Mukwiye (français) et Katarina Socha (allemand)

Opportunités et défis des enquêtes dans un contexte transnational : comment les professionnels peuvent-ils accéder à des enquêtes centrées sur le bien-être de l'enfant à l'étranger ? Quelles sont les possibilités du Service social international qui dispose d'un réseau mondial ? Quel est le rôle de la Convention de La Haye sur la protection des enfants ?

3 **OGPCT 2024**

Direction : Philippe Meier (1 x français, 1 x allemand)

La nouvelle OGPCT est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Après un rappel des principales nouveautés, l'atelier abordera (à partir de deux vignettes) les premières expériences faites et les difficultés pratiques rencontrées en lien avec l'instruction et les décisions attendues de l'APEA.

4 **Diversité des processus d'enquête**

Direction : Julia Emprechtinger (1 x traduction simultanée en français, 1 x allemand)

Les processus d'enquête sont aussi variés que l'organisation des APEA. Qui réalise les enquêtes ? Quelle est leur étendue ? Quels groupes professionnels sont impliqués ? Quelles sont les normes en vigueur ? L'atelier présentera les points communs et les différences et examinera les avantages et inconvénients des différents modèles.

5 **Evaluation de la capacité de discernement : U-Doc et U-Decide**

Direction : Daniel Rosch et Manuel Trachsel

(1 x traduction simultanée en français, 1 x allemand)

L'atelier se concentrera sur l'évaluation de la capacité de discernement. Après une introduction juridique, il présentera la dimension médico-éthique du concept et l'instrument d'évaluation U-Doc. Enfin, il mettra en relation la capacité de discernement avec la prise de décision assistée (projet de recherche U-Decide).

6 Expertise : indication, possibilités et limites

Direction : Joachim Schreiner (allemand)

Quand une expertise apporte-t-elle une valeur ajoutée ? L'atelier présentera les différents types d'expertises et les démarches afférentes, leurs indications ainsi que leurs limites, avant d'aborder les questions associées.

7 Enquêtes dans le cadre d'une curatelle en cours

Direction : Claudio Domenig (allemand)

Les curatrices et curateurs connaissent la situation des personnes sous curatelle et peuvent évaluer les situations de mise en danger, existantes ou nouvelles. Peuvent-ils dès lors être chargés de réaliser les enquêtes ? L'atelier mettra en lumière les constellations possibles et invitera les participant-e-s à discuter de la gestion des éventuels conflits de rôles.

8 Focus sur certains aspects du processus d'enquête

Direction : Hansueli Brunner et Martin Nigg (allemand)

Lors de la mise en œuvre du processus d'enquête, des questions fondamentales se posent : dans quelle mesure faut-il intervenir dans le cadre de l'enquête ? Faut-il systématiquement examiner tous les domaines de vie ? Ces questions et d'autres seront discutées à l'aide d'exemples de l'APEA de Glaris.

9 Erreurs d'appréciation dans les enquêtes

Direction : Joel Gautschi (allemand)

Que signifient, pour les enquêtes, les résultats scientifiques actuels sur l'éten-due et les raisons des erreurs d'appréciation ? Et (comment) les professionnels peuvent-ils mettre en œuvre des propositions visant à réduire les erreurs d'ap-préciation ? Nous chercherons ensemble des réponses à ces questions.

10 Visites à domicile dans le cadre d'enquêtes

Direction : Martina Koch (allemand)

Les visites à domicile constituent une intrusion dans la sphère privée spatiale et familiale. L'atelier présentera les résultats de recherche actuels sur les visites à domicile dans le cadre des enquêtes sur la protection de l'enfant et de l'adulte, ainsi que deux outils de travail. Il permettra par ailleurs de discuter les probléma-tiques et défis associés.

11 Droit d'être informé

Direction : Katja Cavalleri Hug (allemand)

Découvrez l'impact sur l'enfant d'un système juridique adapté à ses besoins ! Comment pouvons-nous informer au mieux les enfants et les impliquer dans les processus de décision ? Participez à cet atelier interactif et contribuez à la création d'un système juridique participatif !

12 Représentations de l'enfant – rôles et collaboration

Direction : Regina Jenzer et Andrea Hauri (allemand)

Certaines questions concernant la représentation de l'enfant selon l'art. 314a^{bis} CC restent ouvertes. L'atelier présentera les résultats d'un projet de recherche et permettra d'échanger les expériences respectives sur la compréhension des rôles, la collaboration et la délimitation par rapport aux autres actrices et acteurs.



Dates / Horaires

Mercredi 4 septembre 2024 / 13h30 – 17h00, suivi d'un apéritif

Jeudi 5 septembre 2024 / 08h45 – 15h15

Lieu

Université de Fribourg, Miséricorde (à 5 minutes à pied de la gare)

Langues

Français et allemand, avec traduction simultanée.

Les documents sont disponibles dans les deux langues (français et allemand).

Groupe cible

Les Journées d'étude s'adressent aux spécialistes de différentes disciplines (en particulier droit, travail social, psychologie) des domaines suivants : APEA, curatrices et curateurs professionnels, services d'enquête externes, autorités de surveillance administratives, instances de recours, services sociaux, ainsi que toute autre personne intéressée.

Inscription

Jusqu'au 12 août 2024 sur www.copma.ch/colloque24.

Le nombre de places est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur réception. Une confirmation vous sera envoyée après la validation de votre inscription.

Réservation d'hôtel

Les participant-e-s réservent directement leur hôtel. Les informations sur les contingents d'hôtels réservés sont disponibles sur le site web des Journées.

Renseignements

Administration des Journées : Barbara Käch, tél. 041 367 48 57, info@copma.ch

Direction des Journées : Diana Wider, tél. 041 367 48 87, diana.wider@copma.ch

Coût

Fr. 490.– (y.c. documentation des Journées, collations durant les pauses, apéritif et buffet)

Fr. 80.– en sus pour le dîner facultatif (prix hors boissons, inscription séparée requise, nombre limité de places attribuées dans l'ordre d'inscription)

En cas d'annulation jusqu'au 12 août 2024, une indemnité de CHF 60.– sera facturée. En cas d'annulation ultérieure ou d'absence, les frais de participation restent dus. L'inscription peut cependant être transférée à une autre personne.

Site web des Journées

Vous trouverez toutes les informations sur le site Internet des Journées (y compris le formulaire d'inscription): www.copma.ch/colloque24

Brunner Hansueli assistant social BSc, président de l'APEA de Glaris

Cantieni Linus Dr iur., avocat, chargé de cours à l'Université de Zurich, partenaire chez Rudin Cantieni Rechtsanwälté AG et kompassus

Cavalleri Hug Katja lic. iur., CAS en représentation juridique de l'enfant HSLU, responsable conseil & expertise, directrice adjointe de l'Office de l'Ombudsman des droits de l'enfant Suisse

Delacrausaz Philippe médecin chef, directeur de l'Institut de psychiatrie légale, CHUV, professeur associé à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, UNIL

Domenig Claudio Prof. HES, Dr iur., médiateur FSM, Executive MPA, co-directeur du département Intervention sociale et professeur, Haute école spécialisée bernoise, rédacteur RMA et membre de la commission permanente de la COPMA

Emprechtinger Julia MA en travail social, collaboratrice scientifique, Haute école de Travail social, HES-SO Valais-Wallis

Fassbind Patrick Dr iur., avocat, MPA, président de l'APEA Bâle-Ville, chargé de cours à l'Université de Bâle, membre de la commission permanente de la COPMA

Gautschi Joel Dr phil., MA en travail social, professeur et chercheur à l'Institut de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW)

Hauri Andrea Prof. HES, Dr., assistante sociale, sociologue, responsable d'études de plusieurs formations continues, professeure et co-directrice de département, Haute école spécialisée bernoise

Jenzer Regina assistante sociale MSc, responsable d'études de plusieurs formations continues, et professeure, Haute école spécialisée bernoise

Koch Martina Dr., professeure et responsable de projet section Travail social à la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse, Olten

Lukic Suzana titulaire du brevet d'avocat, cheffe de l'Office de protection de l'adulte, Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse, Canton de Neuchâtel

Marlovits Martin juriste, directeur adjoint du secteur Représentation de l'adulte auprès de VertretungsNetz, Autriche

Meier Philippe Dr iur. et avocat, professeur ordinaire, FDCA/Université de Lausanne, membre de la commission permanente de la COPMA et président du conseil de rédaction de la RMA

Mukwiye Albert intervenant social, CAS en protection de l'enfant, Service social international Suisse, Bureau de Genève

Nigg Martin lic. phil., vice-président de l'APEA de Glaris, responsable du service d'enquête

Rosch Daniel Prof. HES, Dr iur./assistant social HES/MAS Nonprofit-Management/conseiller et thérapeute familial systémique (DGSF)/thérapeute systémique pour enfants et adolescents (hsi), Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social



Schreiner Joachim Dr phil. psychologue dipl., jusqu'en août 2024 responsable psychologie clinique et chef du service du droit de la famille de la clinique pour enfants et adolescents des Cliniques universitaires psychiatriques de Bâle

Socha Katarina juriste MLaw et représentante de l'enfant, Service social international Suisse, Bureau de Zurich

Trachsel Manuel PD Dr méd. Dr phil., médecin, psychologue, éthicien ; directeur du département d'éthique clinique, Hôpital universitaire de Bâle et Cliniques universitaires psychiatriques de Bâle ; professeur associé, Faculté de médecine, Université de Bâle

Vogel Campanello Margot Prof. HES, Dr phil., professeure, cheffe de projet et responsable de la filière Master of Science Travail social, Haute école spécialisée bernoise

Vogel Urs lic. iur., assistant social dipl., Master of Public Administration MPA idheap, Urs Vogel Consulting, Kulmerau, membre de la commission permanente de la COPMA

Wider Diana Prof. HES, juriste et assistante sociale, professeure à la Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social, secrétaire générale de la COPMA

Wohlhauser Sandra lic. iur., avocate, juge au Tribunal cantonal fribourgeois, présidente de la Cour de protection de l'enfant et de l'adulte